

Compagnie Coloniale Belge alias Plantations et Elevages de Kitobola

Événements pour les années 1952 à 1954

1952 — Après un amortissement de 1.690.959,28 francs et une provision pour imposition fiscale de 100.000 francs, l'exercice se termina avec un bénéfice net de 2.684.032,97 francs, incluant 896.095,19 francs de surplus de l'exercice 1951.

La section Commerciale enregistra une augmentation du solde bénéficiaire par rapport à l'exercice 1951. Malgré une amélioration significative de la production, les résultats d'exploitation de la section Agricole furent fortement impactés à la fois par la diminution des taux de production des oléagineux et par des augmentations des salaires. Le marché des produits gras, en particulier de l'huile de palme, ne présenta aucun signe d'amélioration dans un avenir proche. Par ailleurs, les travaux importants réalisés dans la région, en vertu du Plan décennal, et l'attraction de la vie animée des villes sur les Indigènes, attirèrent la main-d'œuvre ; la Compagnie fut contrainte à faire face à deux défis : augmenter les salaires afin de fidéliser les ouvriers essentiels à l'entretien de la plantation et investir des sommes considérables dans l'achat de matériel pour remédier, grâce à la mécanisation, à la pénurie de main-d'œuvre. De cette situation, le Conseil décida de renouveler la précaution prise en 1951 et de reporter une partie des bénéfices à nouveau de 989 632,97 francs.

Le stock en magasin repris pour 11.313.613 francs fut constitué de marchandises saines et de bonne qualité.

Le rendement de l'élevage de bovidés de la Compagnie demeura satisfaisant dans l'exploitation agricole. Au cours de l'exercice 1953, elle prit la décision de mettre fin aux élevages de chevaux et de moutons dont la rentabilité fut moins certaine. L'élevage de porcs sera maintenu tant que les résultats soient satisfaisants. Au 31 décembre 1952, le troupeau se composa de 4.137 bovidés, contre 3.328 au 1er janvier 1952 ; 474 porcs, contre 247 au 1er janvier 1952 ; 450 moutons, contre 374 au 1er janvier 1952 ; 14 chevaux, contre 15 au 1er janvier 1952. (1953 T2/ 1462 à 65)

1953 — Le compte des bénéfices et des pertes de l'exercice se termina par un bénéfice réparti de 1.854.437,36 francs. Selon les résultats de la section Commerciale, ils restèrent satisfaisants, tandis que celui de la section Agricole subit une détérioration significative. La production des produits oléagineux connut une diminution significative en raison d'une baisse de prix de ces matières premières. En outre, le gouvernement de la Colonie imposa de nouveaux barèmes de salaires, ce qui entraîna une augmentation des coûts de production. Dès qu'il fut informé de cette nouvelle situation, le Conseil d'administration mit en place diverses actions visant à diminuer les dépenses liées à la production. Cependant, en raison de l'âge avancé de la plantation et de sa rentabilité limitée, le résultat fut nettement déficitaire. C'est pourquoi, afin de garantir une gestion efficace, le Conseil d'administration suggéra de réaliser cette année un amortissement spécial sur le poste « Plantation ». Il fut donc important pour le Conseil d'administration de souligner que, en raison de la rentabilité limitée et des coûts élevés des frais de production, il fut essentiel de mettre la plantation en veilleuse, voire d'envisager sa suppression dans un futur proche. En dépit de la déception causée par la section Plantation, la Compagnie obtint cependant des résultats satisfaisants dans son département Elevages. Au 31 décembre 1953, le nombre de bovidés se composa de 4.750, contre 4.137 au 1er janvier 1953 ; 420 porcs, contre 474 au 1er janvier 1953 ; 159 moutons, contre 450 au 1er janvier 1953 ; et 2 chevaux, contre 14 au 1er janvier 1953.

La section Commerciale enregistra un stock de marchandises en magasin d'un montant de 7.840.262,75 francs. (1955 T1/ 589 à 592)

1954 — Le chiffre d'affaires s'éleva à 8.319.292,57 francs contre de 6.516.092,62 l'année passée. Vu la situation désastreuse du département « Agricole de Kitobola », le Président réalisa un voyage d'inspection dans le Bas-Congo. Trois éléments, à prendre en compte pour résoudre le problème, furent : le prix, la production et les coûts d'exploitation. Malgré sa dépendance aux prix des marchés internationaux, tous ses efforts se concentrèrent sur l'amélioration de la production et la réduction des dépenses d'exploitation. En 1954, la production augmenta ce qui entraîna une compression significative des frais d'exploitation. La Société produisit plus de 600.000 kilos d'huile de palme, contre 410.000 kilos en 1953 ; plus de 230.000 kilos de noix palmistes, contre 152.000 kilos en 1953 ; plus de 9.000 kilos de café, contre 8.000 kilos en 1953.

L'Immobilisé se composa au Congo belge de : a) section Commerciale : terrains à Léopoldville, Thysville et Matadi, formant ensemble 9.880,15 m² de superficie; — immeubles : à Léopoldville : un important immeuble d'une superficie bâtie de 2.308 m², servant à usage de grand magasin de vente, d'entrepôt et d'habitation; à Thysville : un immeuble d'une superficie bâtie de 691 m² à usage de magasin et d'habitation ; à Matadi : deux importants immeubles d'une superficie bâtie de 1.251 m² et de 691 m², l'un à usage de grand magasin de vente et d'habitation, l'autre comportant cinq étages, à usage d'entrepôt ; b) La section agricole comprit des terrains situés à Kitobola, avec environ 1.670 hectares de palmiers élaïs et 60 hectares de caféiers. De plus, la Compagnie posséda à Kitobola environ 7.000 hectares de terres d'élevage, dont la majorité fut louée à la Colonie en tant que bail emphytéotique ; en matière de constructions: 1° une usine d'huilerie à vapeur et une petite usine de traitement du café ; 2° des ateliers, des garages et des magasins ; 3° des habitations pour les Européens et 141 habitations pour les travailleurs indigènes, avec un total de 405 pièces d'habitation.

La section Commerciale demeura positive tout au long de l'année. La vente de marchandises dans ses magasins à Matadi, Thysville, Léopoldville, Luluabourg et Elisabethville s'éleva à 7.725.834,05 francs. Une distinction entre la section Agricole en elle-même et la section Elevages fut établie. Au cours de l'exercice, la Compagnie mit fin aux élevages de petit bétail dont l'exploitation fut peu rentable. En revanche, elle continua à faire tout son possible pour favoriser le développement du gros bétail. En dépit des ventes de l'année, le nombre de têtes de gros bétail augmenta de 4.750 à 5.306. (1955 T1/ 589 à 592)